

Jean-Baptiste André Godin à Louis Rémy Paradis, 15 août 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (366v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Rémy Paradis, 15 août 1875, consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48560>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 août 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Paradis, Louis Rémy \(-1894\)](#)

Lieu de destinationLavaqueresse (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à Louis Rémy Paradis où en sont les travaux de la section du chemin vicinal n° 40 qui traverse Lavaqueresse en vue d'une décision du conseil général de l'Aisne. Il souhaite que la réponse lui soit adressée à l'hôtel de la Bannière à Laon.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 366v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin au directeur de la Librairie du suffrage universel du 14 août 1875 et la lettre de Godin à Louis Rémy Paradis du 15 août 1875.

Mots-clés

Information

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

Lieux cités[Hôtel de la Bannière, Laon \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Guise le 15 Août 1790
300

Au suffrage universel
Extrait de la politique du travail
et la politique des priviléges
par Godin

Député de l'Aisne.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma
consideration

Godin

Monsieur Paradis,

Je vous serais bien obligé
de me faire connaître où
en est la section du che-
min vicinal N° 66 qui
traverse Lavaqueresse, afin
de faire prendre par le
Conseil général une déci-
sion en cette matière. S'il
y a lieu.

Trinacri, jeudi p'mine
pris à l'aon hôtel de
la Banrière.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments
distingus.

Godin